

## EVALUATION DU PRÉJUDICE ET DÉTERMINATION DE L'INDEMNITÉ

|                      |         |                   |                           |                            |
|----------------------|---------|-------------------|---------------------------|----------------------------|
| Référence :<br>RL032 | Durée : | Niveau :<br>Bases | Modalités :<br>E-Learning | Tarifs :<br>Nous consulter |
|----------------------|---------|-------------------|---------------------------|----------------------------|

### LIEUX ET DATES :

#### A distance

Nous consulter

### OBJECTIFS

- Définir l'étendue d'une garantie offerte par le contrat, comprendre comment évaluer et déterminer le montant de l'indemnité à verser à l'assuré.

#### Information complémentaire :

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignements [cliquez ici](#) ou [contactez-nous](#)

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations e-learning ici >>](#)

### POINTS FORTS

**Modalités pédagogiques :**

**Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Un podcast donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.**

**Formateur(s) :**

**Cette formation a été conçue par Hakima KADEM, responsable de l'offre à l'IFPASS.**

**PROGRAMME**

- A. Étendue de la couverture accordée
- B. Évaluation des dommages
- C. Fixation de l'indemnité ou prestation de l'assureur

**Validation des acquis :**

**Comment est-elle évaluée ?**

Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !

**Comment cette formation est-elle validée ?**

Pour valider cette formation, vous devez avoir :

Écouté le podcast ;

Téléchargé la fiche pratique ;

Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

**Personnalisation parcours :**

**Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocoons, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet "Communauté".**

**Vous avez dit webcocoons ? Tout à fait ! Le webcocoons est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!**

**Fiche identité :**

Cette formation a été écrite et conçue en 2022 et est la propriété d'Ifpass Services.

Elle contient les éléments suivants :

1. 1 podcast (durée totale d'environ 10 minutes) ;
2. 1 quiz final de 7 questions.

## **PUBLIC**

Toute personne souhaitant acquérir des connaissances sur l'évaluation du préjudice et détermination de l'indemnité.

**Pour les personnes en situation de handicap** souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli – [nbenakli@ifpass.fr](mailto:nbenakli@ifpass.fr)) afin de déterminer les formations accessibles.

## **PRÉ-REQUIS**

**Prérequis pédagogiques :**

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

**Prérequis techniques :**

- Navigateurs internet
- Chrome (2 dernières versions majeures)
- Firefox (2 dernières versions majeures)
- Edge (2 dernières versions majeures)
- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)

Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.

**Logiciels :**

- Lecteur PDF (pour les documents associés)
  - Lecteur audio/vidéo
  - Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
- Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

**Modalité d'accès :**

- Les demandes d'inscription se font par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

## TARIFS ET FINANCEMENTS

Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement.  
Pour plus de renseignement contactez-nous !

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 17/12/2025 à 00:11